

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES "STIP"

Siège social : Centre Urbain Nord – Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra

**APPEL A CANDIDATURE POUR LE POSTE D'ADMINISTRATEUR
REPRESENTANT LES PETITS ACTIONNAIRES**

1. Objet :

Suite à la vacance du siège d'administrateur au sein de son conseil d'administration représentant des petits porteurs, la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques « STIP », lance cet appel à candidature pour le choix d'un nouveau représentant.

Les élections auront lieu lors de la tenue de la prochaine A. G. O qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2016 et dont la date est fixée pour le 26 octobre 2017.

2. Conditions de Participation :

Les candidats éligibles à ce poste doivent remplir les conditions suivantes :

- Justifier d'une participation ne dépassant pas 0,5 % du capital social pour les actionnaires personnes physiques et morales non institutionnels et ne dépassant pas 5 % pour les institutionnels.
- Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales,

3. Composition du dossier de candidature :

- Une demande de candidature au nom du Président du Conseil d'Administration et une fiche de candidature dûment remplie (Annexe I),
- Une copie de la CIN pour les personnes physiques et un extrait du registre de commerce pour les personnes morales,
- Un engagement sur l'honneur de ne pas être sous l'interdiction énoncée par les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales (Annexe II),
- Une attestation récente du nombre d'action de la « STIP » prouvant le seuil de la participation, détenue par le candidat lui-même ou par la personne morale qu'il représente. Cette attestation doit être délivrée par COFIB Capital Finances.
- Un pouvoir dûment signé par la personne morale actionnaire à représenter.

4. Date limite de dépôt de candidature :

- Les candidatures doivent être présentées obligatoirement dans une enveloppe fermée portant la mention « A ne pas ouvrir candidature d'un membre du conseil d'Administration représentant les petits actionnaires » au nom du Président du Conseil d'Administration « STIP » et parvenir soit directement au

bureau d'ordre de la société soit par lettre recommandée avec accusé de réception ou par rapide poste au siège de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques, Centre Urbain Nord, Boulevard de la Terre, BP N° 77, Tunis –El Khadra 1003, au plus tard le 17 octobre 2017 (le cachet de la poste ou du bureau d'ordre faisant foi).

- La liste des candidatures répondantes aux conditions retenues fera l'objet d'une publication dans deux journaux quotidiens.
- Le dit représentant sera élu, lors de la tenue de l'A.G.O fixée pour le 26 octobre 2017.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

Annexe 1

FICHE DE CANDIDATURE AU POSTE DE REPRESENTANT DES PETITS ACTIONNAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA « STIP »

Nom et Prénom / Raison Sociale :

N° CIN / Registre de Commerce :

Profession / Activité :

Formation académique du candidat personne physique ou du représentant de la personne morale :

Expérience spécifique au poste d'administrateur :

Signature

Annexe 2

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) :

Nom et Prénom / Raison Sociale :

N° CIN / Registre de Commerce :

Demeurant à :

Candidat à l'élection au poste d'administrateur représentant les petits actionnaires au sein du Conseil d'Administration de la Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques « STIP ».

Déclare formellement sur l'honneur ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales.

Signature

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.